

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 28 ET 29 MAI 2018

Point 11 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par M. Erwan Keravec,
au nom du Groupe PS-Les Verts,
demandant une connexion Mobul avec le quartier des Granges
et un concept de mobilité par quartier**

Lors de la séance du 19 mars 2018, M. Erwan Keravec a déposé, au nom du Groupe PS-Les Verts, le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 23 avril 2018, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général émet un préavis favorable à l'intention du Législatif communal pour la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Erwan Keravec, au nom du Groupe PS-Les Verts, demandant une connexion Mobul avec le quartier des Granges et un concept de mobilité par quartier.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Sébastien Bossel

Le Secrétaire

Guy Monney

Demande de connexion de ligne Mobul au quartier des Granges et concept détaillé de mobilité par quartier

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, chers Collègues,

En date du 11 décembre 2017, une pétition a été transmise au Comité de direction Mobul par Monsieur Andreas Haller, comportant plus de 300 paraphes et demandant de manière argumentée la création d'une ligne Mobul au quartier des Granges et de Préville à la Tour-de-Trême à l'horizon 2020.

Un accès généralisé aux transports publics doit être une priorité du développement de notre Commune et nous demandons dès lors que tout soit mis en œuvre pour connecter le quartier des Granges au réseau Mobul.

Les démarches en ce sens doivent d'ailleurs s'inscrire dans le cadre plus global d'un concept détaillé de mobilité par quartier. Il convient en effet de répondre aux attentes de notre population et d'éviter de créer des zones d'exclusion dans un contexte d'urbanisation intense. Ce travail s'inscrirait de plus parfaitement dans les dynamiques de transfert modal et de mobilité douce portées au niveau national et cantonal. Je vous remercie de votre attention. »